



Parti socialiste
aiglon

Postulat PSA

Pour une « déchetterie mobile » destinée aux personnes à mobilité réduite

La commune d'Aigle est équipée d'une déchetterie performante, à laquelle on accède en voiture, et de 4 éco-points répartis dans la ville. Ces installations permettent aux citoyens aiglons de trier leurs déchets et de les jeter en respectant l'environnement.¹ Or malgré cela, nous continuons à trouver régulièrement aux éco-points des objets électriques, en bois, de la vaisselle cassée et d'autres déchets qui n'ont rien à y faire.

Ces dépôts sont sans doute effectués par des personnes peu respectueuses, mais pas uniquement. Il est aussi possible qu'ils soient le fait de personnes à mobilité réduite ou ne possédant pas de véhicule, pour lesquelles il est compliqué de se rendre à la déchetterie.

Parallèlement, nous relevons que pour des personnes qui ont des difficultés à marcher, aller jusqu'aux éco-points parfois relativement éloignés de leur domicile en étant chargées de papier, cartons, bouteilles etc., se révèle éprouvant.

Face à cette situation, plusieurs communes proposent un service de « déchetterie mobile ». Par exemple Prangins (4'011 habitants en 2016), Chavannes (7'543 habitants en 2016) ou Gland (12'829 habitants en 2016). Ces communes fournissent ce service, et indiquent sur leurs documents :

- la liste des personnes ayant droit à ce service
En général : personnes invalides (y compris temporairement) à mobilité réduite, âgées ou sans voiture
- le n° d'appel téléphonique pour s'inscrire
- 1 ou 2 demi-jours d'enlèvement par semaine ainsi que le moment et l'endroit où déposer les déchets
- la liste des déchets acceptés et refusés ainsi que les conditions spéciales pour l'enlèvement de gros objets
- le prix de l'enlèvement : de 5.- à 30.- par enlèvement
- un partenariat éventuel avec une institution de la place, à Gland et Prangins, par exemple, avec l'Espérance (institution de personnes porteuses de handicap).

Par ce postulat le PSA demande à la Municipalité d'examiner ces pistes afin de déterminer ce qui serait le plus efficient à Aigle en tenant compte de notre territoire et de notre population, ainsi que de chiffrer ce service.

Puis de soumettre au Conseil Communal par voie de préavis un projet de « déchetterie mobile » destiné aux personnes à mobilité réduite ou sans voiture.

Pour le PSA, Marie-Dominique Genoud-Champeaux

¹ 1 Avenue des Glariers, avenue du Chamossaire, chemin de Novassalles, chemin de la Planchette